

DIRECTION SANTE PUBLIQUE
DPT MEDECINE PREVENTIVE ET PROMOTION DE LA SANTE
SASER - DEPISTAGE VIH - IST
PROFIL MEDECIN INDEPENDANT

Conditions particulières d'accès : être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchement. Un diplôme complémentaire en santé publique est un atout.

1. Profil souhaité

- Médecin ayant une expertise du travail d'équipe
- Médecin ayant une expérience avec des personnes en situation de vulnérabilités (sociales, économiques)
- Médecin ayant une expertise avec l'un ou plusieurs des publics cibles fréquentant le service et sur la thématique de la santé sexuelle

2. Description de la fonction : (65 heures/an)

- Réaliser des consultations de dépistage (2x par mois) – jeudi (17h-19h)
- Participer aux séances de supervision et réunion d'équipes « dépistage » et réunion « globale » du Saser pour un maximum de 15h/an
- Participer à des formations spécifiques initiées par le SASER (en fonction des disponibilités)
- Participation à des réunions spécifiques sur un thème médical en fonction des disponibilités

3. Compétences requises

- Sens de la communication et de l'écoute
- Expérience professionnelle dans le domaine de la promotion de la santé, du VIH/IST, de la réduction des risques liés à l'usage de drogues, du travail en réseau, du travail avec des populations fragilisées
- Etre en mesure d'appliquer les recommandations de santé publique en matière de VIH/IST... et de leur évolution en fonction des recommandations scientifiques

- Aptitude à travailler en équipe
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Ouverture d'esprit par rapport à la politique de réduction des risques, des matières en lien avec la sexualité, la diversité des orientations sexuelles, l'interculturalité
- Utilisation de l'anglais est un atout

4. Divers

Les médecins conservent leur statut d'indépendant – Ils s'engagent pour un maximum de 65 heures/an

Ils sont rétribués sur base de déclarations de créance mensuelles au taux horaire actuel de 48,10 € brut – les frais de déplacements liés à l'exercice de la fonction sont pris en charge à partir du domicile et à raison de 0,25 €/km

Pour toute information complémentaire

Bénédicte REGINSTER – Responsable du Dpt de la Médecine préventive et promotion de la santé : 081/775158 – benedicte.reginste@province.namur.be

Bénédicte RUSINGIEANDEKWE – Responsable du Saser – 081/775709 – benedicte.ruzingizandekwe@province.namur.be

Delphine LEROY – équipe « dépistage » - 081/775699 – delphine.leroy@province.namur.be

DIRECTION SANTE PUBLIQUE
DPT MEDECINE PREVENTIVE ET PROMOTION DE LA SANTE
SASER - DEPISTAGE VIH - IST
PROFIL MEDECIN REFERENT INDEPENDANT

Conditions particulières d'accès : être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchement. Un diplôme complémentaire en santé publique est un atout.

1. Profil souhaité

- Médecin ayant une expertise du travail d'équipe
- Médecin ayant une expérience avec des personnes en situation de vulnérabilités (sociales, économiques)
- Médecin ayant une expertise avec l'un ou plusieurs des publics cibles fréquentant le service et sur la thématique de la santé sexuelle

2. Description de la fonction : (maximum 209 heures / an)

- Participer à la mise en œuvre et la conduite opérationnelle de programmes de prévention du VIH/IST, de réduction des risques liés à l'usage de psychotrope, liés à l'accès aux soins, depuis la réflexion et l'élaboration des projets jusqu'à leur mise en œuvre
- Participer à des réunions de coordination bi-mensuelles avec la responsable du service
- Organiser -coordonner la transmission des informations médicales vers les médecins généralistes internes (vacataires) (minimum 2 réunions par an)
- Réaliser des consultations de dépistage (2x par mois) les jeudis (17h-19h)
- Participer aux séances de supervision, réunions d'équipe « dépistage » et réunions « globales » du Saser
- Participer à la mise en place de formations spécifiques à l'intention des médecins généralistes et autres professionnels psychomédicosociaux
- Représenter et participer au symposium annuel regroupant tous les acteurs du secteur sida au niveau national et international (Symposium Breach)

- Participer à la mise en place de formations spécifiques sur les thèmes médicaux du service (en fonction des disponibilités)
- Représenter le service lors de réunions avec des autorités fédérales, régionales, locales (à propos du plan national VIH, du recueil de données au niveau national, ...)

3. Compétences requises

- Sens de la communication et de l'écoute
- Expérience professionnelle dans le domaine de la promotion de la santé, du VIH/IST, de la réduction des risques liés à l'usage de drogues, du travail en réseau, du travail avec des populations fragilisées
- Etre en mesure d'appliquer les recommandations de santé publique en matière de VIH/IST et de leur évolution en fonction des recommandations scientifiques
- Aptitude à travailler en équipe
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Ouverture d'esprit par rapport à la politique de réduction des risques, des matières en lien avec la sexualité, la diversité des orientations sexuelles, l'interculturalité
- Utilisation possible de l'anglais

4. Divers

Les médecins conservent leur statut d'indépendant – Ils s'engagent pour un maximum de 209 heures/an

Ils sont rétribués sur base de déclarations de créance mensuelles au taux horaire actuel de 48,10 € brut – les frais de déplacements liés à l'exercice de la fonction sont pris en charge à partir du domicile et à raison de 0,25 €/km.

Pour toute information complémentaire :

Dr Tellier : Directrice en Chef - Direction de la Santé Publique : 081/776708

santepublique@province.namur.be

Bénédicte REGINSTER – Responsable du Dpt de la Médecine préventive et promotion de la santé : 081/775158 – benedicte.reginster@province.namur.be

Bénédicte RUSINGIZANDEKWE – Responsable du Saser – 081/775709 – benedicte.rusingizandekwe@province.namur.be